

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article188>

# Liquidation de "VIVRE MIEUX" : Quelle honte

!

- Actualit © -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 24 septembre 2007

Mis   jour le : mardi 10 juin 2008

---

UGTG.org

---

[\[JPEG\]](#) **Travailleurs du Secteur de l'Éducation Aide à la personne, et tout particulièrement de l'Éducation aide à la personne** **À la suite, le 13 septembre 2007 le Tribunal de Grande Instance de POINTE-À-PITRE a prononcé la liquidation de l'Association VIVRE-MIEUX située au 5<sup>ème</sup> Rue de l'Éducation Assainissement à POINTE-À-PITRE.**

Cette décision a pour conséquence le licenciement de 68 salariés et le déshonneur des personnes âgées, dépendantes, dont beaucoup occupent les Auxiliaires de Vie Sociale (AVS).

**A plusieurs reprises nous avons eu à alerter les membres du Conseil d'Administration de l'Association :**

- [-] sur les dérives constatées par nos représentants
- [-] et sur les conséquences prévisibles pour la pérennité de l'Association.

Parmi nos observations ayant déterminé nos interventions :

- à Pas de tenue des comptes, pas de comptabilité depuis 2003 ;
- à diminution de 10% du chiffre d'affaire par réduction du nombre d'heures d'interventions payées par le Conseil Général ;
- à Salaire des agents payé en retard ;
- à Disparition de chiffres etc.

L'ancien président, **Mr THIBault**, a soit disant porté plainte contre X pour détournement ; mais ce jour, aucune suite n'a été donnée à celle-ci.

Pendant ces 3 dernières années, les salariées ne sont pas restées inactives face à la faillite de la Direction ; elle a une maîtrise totale du droit du travail, elle maîtrise systématiquement le droit du Travail et la Convention Collective de la Branche :

- à **Signature de contrat sans durée de travail,**
- à **Embauche de salariés à temps partiel sans contrat écrit.. etc.**

[-] **Grève en Décembre 2004 pour avoir les bilans d'activité 2002 à 2003.**

[-] **Décembre 2005 et Janvier 2006, intervention de notre organisation auprès du Conseil Général, afin qu'il mette de l'ordre dans les associations intervenants auprès des personnes âgées.**

[-] **Grève de Février à Juin 2006, pour la régularisation des fiches de paye et application du reclassement découlant de l'Accord de Branche de Mars 2002.**

Le Tribunal de Grande Instance de POINTE-À-PITRE a prononcé la liquidation de l'Association VIVRE-MIEUX à cause de l'incapacité de ses dirigeants à présenter un plan d'apurement de la dette qui s'élève à plus de 1.200.000 euros dont 800.000 euros de dettes sociales.

**KANMARAD, JO DI JOU SÃO Â « VIVRE-MIEUX Â »  
KI LIKIDÃO**

**MEN I PÃOKÃO TOU SÃÆL SI NOU**

**PA POTÃO MANNÃÆV.**

En effet, l'Association A.D.A.F, Association Départementale d'Aide à la Famille, a une dette de plus de 700.000 euros dont 530.000 euros de dettes sociales.

Les comptes 2006 de l'Association « Accueil la Providence » laissent apparaître un déficit relativement important.

Les dirigeants d'Associations, sous couvert de bénévolat, se préoccupent plus de leur image politique que de la gestion des Associations.

Travailleurs de l'aide à domicile, nous devons sortir de cette situation de non droit, nous devons obliger les dirigeants d'Associations à nous respecter et à respecter notre outil de travail.

Les salariées de VIVRE-MIEUX doivent garder leurs activités.

Afin d'organiser la riposte, l'UTS/UGTG invite l'ensemble des Travaill(e)urs de l'Aide à Domicile ADAN ON GRAN SANBLÃO :

**SAMEDI 06 OCTOBRE 2007 À 9 heures,**

Palais de la Mutualité de POINTE-A-PITRE

**ANSANM NOU KA LITÃOâEuros!**

**ANSANM NOU KÃO GANNYÃO !**

Lapwent le 25/09/07

SECTION AIDE À Euros DOMICILE UTS-UGTG